

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS ENFANCE MERCREDIS et VACANCES

MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR DES LE 15 SEPTEMBRE JUSQU'A NOUVEL ORDRE

- Les arrivées se font par l'entrée habituelle au niveau du bureau. (porte vitrée pour les maternelles / porte en bois pour les primaires)
Les départs des enfants de maternelles se font également par la porte vitrée du bureau.
Les départs des enfants de primaires :
 A midi ou 13h30 : par la porte en bois niveau bureau
 Le soir : par la cour de l'accueil de loisirs en bas les mercredis / par la porte en bois du haut pendant les vacances
- Les salles habituelles de l'accueil de loisirs seront utilisées.
- Inscription uniquement « à la semaine et en formule « journée » pour les vacances scolaires

INFO PARENT- PROTOCOLE D'ACCUEIL

- **Lors de l'accueil : Lavage des mains :** Les parents doivent vérifier la température de leur enfant. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus) **l'enfant ne doit pas se rendre à l'accueil de loisirs.**

L'entrée dans les locaux est interdite aux parents. Les animateurs se chargeront de faire entrer les enfants. Veillez à respecter les signalétiques en place et la distanciation physique de 1 mètre en toute circonstance. Pour les départs des primaires, les parents peuvent traverser la cour jusqu'à la salle d'accueil **UNIQUEMENT EN L'ABSENCE**

D'ANIMATEUR DANS LA COUR.

Tout document (paiement, dossier..) doit être de préférence mis dans une enveloppe et glissé dans la boîte aux lettres

A l'arrivée de chaque enfant, les animateurs leur feront se laver les mains à l'eau et au savon.

Tout symptôme évocateur d'infection COVID 19 chez un enfant constaté par l'encadrement doit conduire à son isolement et au port du masque. Dans ce cas, vous serez appelé et devrez immédiatement venir chercher votre enfant. Une prise de température de votre enfant pourra être réalisée par un animateur à tout moment.

Les parents devront nous transmettre les informations nécessaires au suivi de la situation (confirmation ou non de l'atteinte par la covid-19). A défaut, l'enfant ne pourra revenir qu'au terme d'un délai de 7 jours.

- **Pendant l'accueil de loisirs : distanciation et gestes barrières**

-Gestes barrières : Les gestes barrières doivent être appliqués "en permanence, partout et par tout le monde", insiste le ministère. Le lavage des mains à l'eau et au savon doit être réalisé à minima: A l'arrivée à l'accueil de loisirs, Avant et après la prise du repas-goûter / avant et après le passage aux toilettes / après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, / le soir, avant de partir de l'accueil de loisirs ou dès l'arrivée au domicile.

En cas de nécessité, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut se faire sous la surveillance d'un animateur.

- la distanciation physique d'au moins un mètre n'est pas obligatoire dans les espaces clos et elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs.

- Vêtir votre enfant de manière à ce qu'il puisse être autonome et ranger le cas échéant son doudou Individuellement.

- **Désinfection des locaux :** Les salles seront aérées avant ou après l'ouverture de l'accueil de loisirs (en fonction des horaires du personnel de ménage)

La désinfection des locaux sera faite au moins une fois par jour avant ou après l'accueil (en fonction des horaires de service).

- **Le port du masque (masques grand public)**

- Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil et au contact avec les mineurs. Sauf lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (repas, activités sportives..)

- Le port du masque est proscrit pour les mineurs de moins de 6 ans.

- Le port du masque n'est pas recommandé pour les mineurs de moins de 11 ans

- Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de 11 ans ou plus.

- Le port du masque est requis pour les mineurs, lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection COVID-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté fourni par l'organisateur, dans l'attente de leurs responsables légaux. - Il appartient aux responsables légaux de fournir des masques à leurs enfants